

Commmunauté
de communes

Recueil

**des actes
administratifs**

Avril – Mai 2018



Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

 thelloise.fr

 [thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

 [@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)

S O M M A I R E

----- Pages

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A – Conseil communautaire du 13 avril 2018

Etat récapitulatif des délibérations	4
Dispositif des délibérations	8

B – Conseil communautaire du 31 mai 2018

Etat récapitulatif des délibérations	82
Dispositif des délibérations	85

ACTES ADMINISTRATIFS

ARRETES DU PRESIDENT 163

- ✓ Arrêté n° 2018-A-005 du 13 avril 2018
de prolongation de travail sous circulation alternée liaison RD1001 RD49
- ✓ Arrêté n°95 du 31 mai 2018 portant délégation de signature à Madame Véronique CANDOTTI,
administrateur territorial, détachée sur l'emploi fonctionnel de directeur général des services de la
Communauté de communes Thelloise

DECISIONS DU PRESIDENT 166

- ✓ Décision numéro 2018-DP-004 du 11 avril 2018
Autorisation de signature d'une convention avec le Centre Régional de Formation Professionnelle
de Picardie – Croix Rouge pour une demi-journée de formation « gestes et postures » du 14 avril
2018.
- ✓ Décision numéro 2018-DP-005 du 17 avril 2018
Organisation d'une journée pédagogique à la Ferme de Richemont pour le Pôle Petite Enfance,
Halte-Garderie Itinérante et Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes
Thelloise.
- ✓ Décision numéro 2018-DP-006 du 02 mai 2018
Passation d'un marché de contrôles extérieurs préalables à la réception de travaux de renforcement
et de création de réseaux d'assainissement dans différentes communes.
- ✓ Décision numéro 2018-DP-007 du 03 mai 2018
Organisation un spectacle pour les fêtes de fin d'année pour le Pôle Petite Enfance, Halte-Garderie
Itinérante et Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise
- ✓ Décision numéro 2018-DP-008 du 03 mai 2018
Organisation un spectacle pour les fêtes de fin d'année pour le Relais Assistantes Maternelles de la
Communauté de communes Thelloise.

- ✓ Décision numéro 2018-DP-009 du 03 mai 2018
Organisation d'un spectacle pour les fêtes de fin d'année conjointement avec la mairie de CHAMBLY, pour Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise.
- ✓ Décision numéro 2018-DP-010 du 09 mai 2018
Nettoyage des bâtiments communautaires.

Etat récapitulatif des délibérations

SOMMAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

ORDRE DU JOUR
ET RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS PRISES



A – Conseil communautaire du 13 avril 2018

Délibérations rendues exécutoires le 24 avril 2018

ARRETES DES COMPTES

Budget Principal

- ✚ Approbation du compte de gestion
- ✚ Vote du compte administratif 2017
- ✚ Affectation du résultat 2017

UNANIMITE
UNANIMITE
UNANIMITE

Budgets Annexes

➤ **Transport à la Demande**

- ✚ Approbation du compte de gestion 2017
- ✚ Vote du compte administratif 2017
- ✚ Affectation du résultat 2017

UNANIMITE
UNANIMITE
UNANIMITE

➤ **Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères**

- ✚ Approbation du compte de gestion 2017
- ✚ Vote du compte administratif 2017
- ✚ Affectation du résultat 2017

UNANIMITE
UNANIMITE
UNANIMITE

➤ **Assainissement**

- *Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)*

- ✚ Approbation du compte de gestion 2017
- ✚ Vote du Compte Administratif 2017
- ✚ Affectation du résultat 2017

UNANIMITE
UNANIMITE
UNANIMITE

BUDGETS PRIMITIFS

Budget Principal

- ✚ Vote du budget primitif 2018
- ✚ Fixation des taux d'imposition
- ✚ Attribution de compensation : fixation des montants

UNANIMITE
UNANIMITE
UNANIMITE

Budgets Annexes

➤ **Transport à la Demande**

- ✚ Vote du budget primitif 2018
- ✚ Reversement du budget principal – subvention d'équilibre Transport à la Demande

UNANIMITE
UNANIMITE

➤ <u>Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères</u>	
✚ Vote du Budget Primitif 2018	UNANIMITE
✚ Refacturation des charges de personnel et de structure et reversement des recettes des ventes de composteurs du budget principal vers le budget annexe REOM	UNANIMITE
➤ <u>Zones d'Activités (ZA)</u>	
✚ Vote du Budget Primitif 2018 des zones d'activités (Ste Geneviève / Noailles / Les Pointes Chambly / Neuilly en Thelle / Berthecourt)	UNANIMITE
➤ <u>Assainissement</u>	
- <i>Assainissement non collectif</i>	
✚ Vote du budget primitif 2018	UNANIMITE
- <i>Assainissement collectif</i>	
✚ Approbation de la reprise des résultats des services communaux de l'assainissement	UNANIMITE
✚ Vote du budget primitif 2018	UNANIMITE
➤ <u>GEMAPI</u>	
✚ Vote du budget primitif 2018	UNANIMITE
<u>ASSAINISSEMENT</u>	
✚ Flux financiers entre le budget général et le budget annexe assainissement	UNANIMITE
✚ Fixation des durées d'amortissement en assainissement	UNANIMITE
✚ Délégation du service public d'assainissement collectif - Avenant relatif à la prolongation de la durée du contrat de la commune de Noailles	UNANIMITE
✚ Approbation du principe de la délégation du service public de l'assainissement collectif	UNANIMITE
✚ Attribution d'un marché du poste de refoulement dit « Rue de Mortefontaine » à Sainte-Geneviève et demande de subvention à l'Agence de l'Eau et au Conseil départemental	UNANIMITE
✚ Demande d'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des travaux de mise en conformité des branchements des particuliers en domaine privé	UNANIMITE
✚ Convention d'autorisation de réalisation de travaux en domaine privé	UNANIMITE
✚ Travaux d'assainissement : réalisation des travaux sous charte qualité	UNANIMITE
<u>AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</u>	
✚ Constitution d'un groupement de commandes pour la mutualisation de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage avec les territoires limitrophes par délégation de service public – lancement d'une consultation pour la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage	UNANIMITE

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET INFRASTRUCTURES

- ✚ Prescription de l'élaboration d'un Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) UNANIMITE

GEMAPI

- ✚ Flux financiers entre le budget général et le budget annexe UNANIMITE

PATRIMOINE

- ✚ Bilan 2017 des ventes et achats de terrains de la Communauté de communes Thelloise UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

- ✚ Modification du tableau des effectifs UNANIMITE
- ✚ Avantages en nature – Transparence de la vie publique UNANIMITE

REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- ✚ Délégués de l'EPCI au comité du syndicat de rivières « Vallée du Thérain » UNANIMITE

Dispositif des délibérations

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-033

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHIE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHIEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALJAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de la Communauté de communes Thelloise de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget principal de la Communauté de communes Thelloise qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-034

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANCOIS, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILLI, Céline LECOQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VERECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune de ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu :

- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

EXERCICE : 2017
AFFECTATION RESULTAT EN
2018

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		2 392 405,25 €	110 078,25 €		110 078,25 €	2 392 405,25 €
Opérations de l'exercice	20 137 646,65 €	19 868 581,63 €	4 902 654,03 €	5 014 258,99 €	25 040 300,68 €	24 882 840,22 €
Totaux	20 137 646,65 €	22 260 986,88 €	5 012 732,28 €	5 014 258,99 €	25 150 378,93 €	27 275 245,47 €
Résultat de clôture (=CA)		2 123 340,23 €		1 526,31 €		2 124 866,54 €

(1) exercice cumulé 2016 moins 13692017

Besoin de financement		au compte 001 investissement dépenses BP 2018
Excédent de financement	1 526,31 €	au compte 001 investissement recettes BP 2018
Restes à réaliser	689 859,50 €	807 059,00 € Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/16 et BP/17
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser	117 199,50 €	
Besoin total de financement		
Excédent total de financement	118 725,81 €	118 725,81 €
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de		au compte 1066 investissement BP 2018, avec émission titre de recette
	2 123 340,23 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2018

➤ **PREND ACTE** de la présentation faite du compte administratif ;

- **CONSTATE ET ADOPTE** les résultats figurant au compte de gestion en tous points identiques à ceux qui ont été constatés dans la comptabilité de l'ordonnateur au travers du compte administratif ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président



Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-035

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTIRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danièle DEBLIECK, Michèle BRICHIEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la Loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un solde d'exécution positif de la section d'investissement d'un montant de 1 526,31 € et un excédent de fonctionnement d'un montant de 2 123 340,23 € ;
- Les états de restes à réaliser au 31 décembre 2017 qui font apparaître un excédent de 117 199,50 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **AFFECTE** comme suit le résultat de l'exercice 2017 du budget principal :
- Report en section d'investissement :
(ligne 001 en recettes résultat d'investissement reporté excédent) 1 526,31 €
 - Report en section de fonctionnement :
(ligne 002 en recettes, résultat de fonctionnement reporté) 2 123 340,23 €

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL - EXERCICE 2018

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-036

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-cn-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel I.F. TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent FERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVELLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL - EXERCICE 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VOTE** le budget primitif 2018 tel que présenté, équilibré en section de fonctionnement à 22 009 578,23 € et en section investissement à 2 518 318,00 € et repris ci-après :

Section de Fonctionnement		Dépenses
		BP 2018
011	Charges à caractère général	5 020 808,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 907 400,00
014	Atténuations de produits	6 456 704,00
022	Dépenses imprévues	396 668,23
023	Virement à la section d'investissement	825 747,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	693 986,00
65	Autres charges de gestion courante	4 778 915,00
66	Charges financières	449 220,00
67	Charges exceptionnelles	480 130,00
Dépenses Fonctionnement		22 009 578,23

Section de Fonctionnement		Recettes
		BP 2018
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 123 340,23
013	Atténuations de charges	35 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 996,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 087 851,00
73	Impôts et taxes	15 358 215,00
74	Dotations, subventions et participations	3 182 776,00
75	Autres produits de gestion courante	650,00
76	Autres Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	45 750,00
Recettes Fonctionnement		22 009 578,23

BUDGET PRINCIPAL

Budget Primitif 2018

Investissement

OPERATIONS	2018		
	Report	Proposition nouvelle	Vote
90002 EQUIPEMENT ADMINISTRATION CCT	14 000,00	61 000,00	75 000,00
90012 REFECTION DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE		380 000,00	380 000,00
90016 COLLECTE SELECTIVE : BACS ET COLONNES A VERRE		8 500,00	8 500,00
90017 PISCINE DE CHAMBLY		13 000,00	13 000,00
90030 DESENCLAVEMENT DU PLATEAU DU THELLE	682 150,00		682 150,00
90033 AIRE DES GENS DU VOYAGE		100 000,00	100 000,00
90035 GARE DE SAINT SULPICE		40 000,00	40 000,00
Opération non-indiv		150 000,00	150 000,00
Opération financière		893 672,00	893 672,00
Opération d'ordre de transfert entre section		175 996,00	175 996,00
Total Dépenses Investissement	696 150,00	1 822 168,00	2 518 318,00

BUDGET PRINCIPAL

Budget Primitif 2018

Investissement

OPERATIONS	2018		
	Report	Proposition nouvelle	Vote
Opération financière		1 015 747,00	1 015 747,00
Opération d'ordre de transfert entre section		693 986,00	693 986,00
Report	1 526,00		
R.A.R	807 059,00		
Total Recettes Investissement	808 585,00	1 709 733,00	2 518 318,00

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (18 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : FISCALITE DIRECTE : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018
--

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-037

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel I.F. TAILLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREFCHE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : FISCALITE DIRECTE : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2017-DCC-062 du 20 mars 2017 portant détermination du régime fiscal du nouvel EPCI issu de la fusion – taux moyen intercommunal - mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux sur les taxes ménagères ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- Les dispositions réglementaires en vigueur ;
- L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **FIXE** pour 2018 les taux d'imposition pour le Budget Primitif 2018, tels que ci-après :
- Taxe d'habitation : 9,43 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,00 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2.48 %
 - Cotisation foncière des entreprises : 25,32 %

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*


Jean-François MANCEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2018

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-038

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESJARDENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAËCKEROOT, Patrick VONTIRON, Olivier DOUCHEI, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRJON, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2017-DCC-159 du 11 décembre 2017 relative au rapport de la CLECT ;
- La délibération n°2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant de la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;

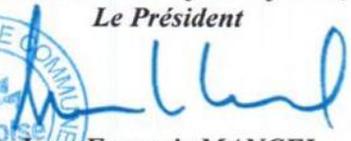
**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **ARRETE** le montant des attributions de compensation de l'année 2018 dans les conditions fixées ci-dessous :

ATTRIBUTION DE COMPENSATION - ANNEE 2018				
Communes	Reversement aux communes		Communes	Reversement des communes
ANGY	125 153,00 €		ABBECOURT	27 328,00 €
BALAGNY SUR THERAIN	482 825,00 €		BERTHECOURT	2 742,00 €
BELLE EGLISE	38 310,00 €		LE COUDRAY SUR THELLE	362,00 €
CAUVIGNY	161 233,00 €		CROUY EN THELLE	16 869,00 €
CHAMBLY	1 386 762,00 €		DIEUDONNE	36 260,00 €
ERCUIS	77 426,00 €		FOULANGUES	12 420,00 €
LABOISSIERE EN THELLE	1 536,00 €		FRESNOY EN THELLE	11 058,00 €
LE MESNIL EN THELLE	129 054,00 €		HEILLES	20 451,00 €
MORTEFONTAINE EN THELLE	11 429,00 €		HODENC L'EVEQUE	12 194,00 €
NEUILLY EN THELLE	524 852,00 €		HONDAINVILLE	6 563,00 €
NOAILLES	55 624,00 €		LACHAPELLE SAINT PIERRE	34 425,00 €
NOVILLERS LES CAILLOUX	50 684,00 €		MONTREUIL SUR THERAIN	6 293,00 €
SAINTE GENEVIEVE	288 605,00 €		MORANGLES	18 292,00 €
THURY SOUS CLERMONT	17 734,00 €		MOUCHY LE CHATEL	6 667,00 €
VILLERS ST SEPULCRE	206 088,00 €		PONCHON	27 869,00 €
BLAINCOURT-LES-PRECY*	128 813,00 €		PUISEUX LE HAUBERGER	24 127,00 €
BORAN SUR OISE*	530 839 €			
CIRES LES MELLO*	484 719 €		SAINTE FELIX	18 832,00 €
MELLO*	118 126 €		SAINTE SULPICE	10 666,00 €
PRECY SUR OISE*	550 259 €		SILLY TILLARD	20 236,00 €
VILLERS SOUS ST LEU*	400 601 €		ULLY ST GEORGES	37 085,00 €
TOTAL	5 770 672,00 €		TOTAL	350 739,00 €

- **PRECISE** que ces montants s'agissant des communes de Blaincourt-les-Précy, Boran-sur-Oise, Cires-les-Mello, Mello, Précy-sur-Oise et Villers-sous-Saint-Leu seront ajustés pour tenir compte :
- * du retour effectif au sein de ces six communes de la compétence action sociale non communautaire à l'issue de l'année scolaire 2017/2018 (prorata temporis 6/12),
 - * de la charge SDIS prise en compte deux fois.

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*


Jean-François MANCEL

The stamp is circular with the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Thelloise' around the perimeter and a small star at the bottom.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET TRANSPORT A LA DEMANDE - EXERCICE 2018

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-039

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BIAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danièle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VERECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : BUDGET TRANSPORT A LA DEMANDE - EXERCICE 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VOTE** le Budget Primitif 2018 tel que présenté, équilibré en section de fonctionnement à 803 130,00 € et repris ci-après :

	BP 2018
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	802 530,00
611 Contrats de prestations de services	800 000,00
6231 Annonces et insertions	2 500,00
627 Services bancaires et assimilés	30,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00
658 Charges diverses de la gestion courante	100,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00
673 Titres annulés sur exercices antérieurs	500,00
Dépenses Fonctionnement	803 130,00

70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	33 000,00
70688 Autres prestations de services	33 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	290 000,00
7478 Autres organismes	290 000,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	480 130,00
774 Subvention exceptionnelle	480 130,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	
758 (ordre) Produits divers de gestion courante	
Recettes Fonctionnement	803 130,00

- **DIT** que pour équilibrer ce budget, le budget principal verse une subvention d'un montant de 480 130,00 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*
Jean-François MANCEL



COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : REVERSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTION D'EQUILIBRE POUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-040

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHIE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

**OBJET : REVERSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTION D'EQUILIBRE
POUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2224-2 ;
- Le délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

Considérant :

- Qu'il convient d'équilibrer le budget Transport à la Demande par une subvention d'équilibre provenant du Budget Principal d'un montant maximum de 480 130,00 € ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équilibre du Budget Principal vers le Budget annexe Transport à la Demande d'un montant maximum de 480 130,00 € ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2018 du budget principal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM) – EXERCICE 2018

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-041

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESJARDINS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

OBJET : BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM) – EXERCICE 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VOTE** le Budget Primitif 2018 tel que présenté, équilibré en section de fonctionnement à 1 579 995,00 € et en section d'investissement 156 674,00 € et repris ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018
DEPENSES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	637 865,00
60632 fourniture de petit équipement	2 000,00
611 Contrats de prestations de services	624 000,00
6156 Maintenance	550,00
6184 Versements à des organismes de formation	360,00
6231 Annonces et insertions	1 000,00
6237 Publications	1 000,00
627 Services bancaires et assimilés	800,00
6281 Concours divers	155,00
6287 Remboursement de frais	8 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	40 000,00
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	40 000,00
022 DEPENSES IMPREVUES	104 500,00
022 Dépenses imprévues	104 500,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	50 000,00
023 virement à la section d'investissement	50 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 890,00
6811 Dotation aux amortissements	10 890,00

65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	716 740,00
6541 Créances admises en non valeur	5 000,00
6542 Créances éteintes	2 000,00
65548 Autres contributions	709 740,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00
673 Titres annulés sur exercices antérieurs	
678 Autres charges exceptionnelles	20 000,00
Dépenses Fonctionnement	1 579 995,00

RECETTES

002 RESULTATION DE FONCTIONNEMENT	339 995,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	339 995,00
70 PRODUITS DES SERVICES	1 230 000,00
7018 Autres ventes de produits finis	10 000,00
70611 Redevance des OM	1 220 000,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00
7788 Produits exceptionnels divers	10 000,00
Recettes Fonctionnement	1 579 995,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

21 IMMOBILISATION CORPORELLES	156 674,00
2188 Autres immobilisations corporelles	156 674,00
Dépenses d'investissement	156 674,00

RECETTES

001 SOLDE D EXECUTION D INVESTISSEMENT	100 784,00
001 SOLDE D EXECUTION D INVESTISSEMENT	100 784,00
021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	50 000,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 890,00
28188 Autres immob. Corporelles	5 890,00
Recettes d'investissement	156 674,00

➤ **PROCEDE** à la reprise anticipée des résultats :

* Excédent de financement de la section d'investissement d'un montant de 100 784,00 € à reporter au compte R 001 de la section d'investissement,

* Excédent de fonctionnement de 339 995,00 € reporté au compte R 002 de la section de fonctionnement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

 *Jean-François MANCEL*

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 DES BUDGETS ANNEXES ZONES D'ACTIVITES

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-042

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTIRON, Olivier DOUCHEI, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHIE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 DES BUDGETS ANNEXES ZONES D'ACTIVITES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;
- En séance le vote du budget général ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

➤ **VOTE** les budgets annexes 2018 suivants tels que présentés :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ZA Novillers / Sainte Geneviève	1 133 134,46	2 036 751,68	1 644 577,26	1 644 577,26
ZA Noailles	1 118 079,19	1 311 927,70	838 850,94	851 533,19
ZA Neuilly en Thelle	787 854,82	1 631 672,82	1 110 776,90	1 110 776,90

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180413-2018-DCC-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-043

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel I.E TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDFWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Vu :

- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **VOTE** le Budget Primitif 2018 tel que présenté, équilibré en section de fonctionnement en suréquilibre en section d'investissement (dépenses d'investissement = 76 690,00 € et recettes d'investissement 158 341,00 €) et repris ci-après :

FONCTIONNEMENT	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 916,61
6066 Carburants	200,00
611 Sous traitance générale	34 082,61
615 Entretien et réparations	176,00
6168 Prime d'assurance	600,00
6227 Frais d'acte et de contentieux	7 858,00
Dépenses Fonctionnement	42 916,61
002 RESULTAT REPORTE	20 916,61
002 Résultat d'exploitation reporté	20 916,61
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 000,00
7062 Redevance d'assainissement non coll	19 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00
758 produits divers de gestion courante	3 000,00
Recettes Fonctionnement	42 916,61

INVESTISSEMENT	2018
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	
001 Déficit d'investissement reporte	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313 Immobilisations en cours	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
165 Dépôts et cautionnement reçus	
4581 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	76 690,00
45811 Opérations frais d'études et travaux	76 690,00
Dépenses d'investissement	76 690,00
001 EXCEDENT REPORTE	81 651,00
001 EXCEDENT REPORTE	81 651,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
021 Virement de la section d'exploitation	
4582 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	76 690,0
45821 Opérations frais d'études et travaux	76 690,0
Recettes d'investissement	158 341,00

➤ **PROCEDE** à la reprise anticipée des résultats :

* Excédent de financement de la section d'investissement 81 651,00 € reporté au compte R 001 de la section d'investissement,

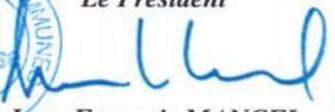
* Excédent de fonctionnement de 20 916,61 € reporté au compte R 002 de la section de fonctionnement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Président

 Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (- 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : APPROBATION DE LA REPRISE DES RESULTATS DES SERVICES COMMUNAUX DE L'ASSAINISSEMENT

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-044

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEI, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TAILLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PALLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILLY, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVELLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYEN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIFCK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VERECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : APPROBATION DE LA REPRISE DES RESULTATS DES SERVICES COMMUNAUX DE L'ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République codifiés aux articles L5214-16 et L52116-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 transférant la compétence assainissement à la Communauté de communes ;
- La délibération 2017-DCC-151 donnant autorisation du Conseil au Président de procéder à la signature des procès-verbaux de mise à disposition ;
- Les délibérations prises par les communes d'Abbecourt, Boran-sur-Oise, Cauvigny, Morte-fontaine-en-Thelle, Novillers-les-Cailoux, Ponchon, Saint-Felix, Saint-Sulpice et Villers-Saint-Sépulcre relatives au transfert des résultats budgétaires de la compétence assainissement à la Communauté de communes respectivement en date du 15 novembre 2017, 5 décembre 2017, 19 octobre 2017, 29 novembre 2017, 8 décembre 2017, 14 décembre 2017, 3 novembre 2017, 20 mars 2018, 30 mars 2018 ;

Considérant :

- Que ces transferts budgétaires doivent donner lieu à délibération concordante de la Communauté de communes ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le transfert total, à la Communauté de communes, des résultats budgétaires des services assainissement de chacune des neuf communes ci-dessus énumérées sur les quatorze communes concernées, dans les conditions décrites ci-dessous ;

Communes	Résultats
ABBECCOURT	Résultat de fonctionnement déficitaire de : -26 190,14 €
	Résultat d'investissement déficitaire de : -97 745,97 €
BORAN SUR OISE	Résultat de fonctionnement excédentaire de : 2 272,16 €
	Résultat d'investissement excédentaire de : 187 901,83 €
CAUVIGNY	Résultat d'exploitation excédentaire de : 74 485,14 €
	Résultat d'investissement déficitaire de : -2 766,96 €
MORTEFONTAINE EN THELLE	Résultat d'exploitation excédentaire de : 68 280,09 €
	Résultat d'Investissement déficitaire de : -16 101,73 €
NOVILLERS LES CAILLOUX	Résultat d'exploitation excédentaire de : 22 000,00 €
	Résultat d'investissement déficitaire de : -41 778,16 €
PONCHON	Résultat d'exploitation déficitaire de : -52 685,62 €
	Résultat d'Investissement déficitaire de : -57 581,33 €
SAINT FELIX	Résultat d'exploitation excédentaire de : 134 145,78 €
	Résultat d'investissement excédentaire de : 52 292,13 €
SAINT-SULPICE	Résultat d'exploitation excédentaire de : 22 676,79 €
	Résultat d'investissement déficitaire de : -22 285,67 €
VILLERS SAINT SEPULCRE	Résultat d'exploitation déficitaire de : -9 406,56 €
	Résultat d'investissement déficitaire de : -39 715,81 €

- **DIT** que ces reprises seront constatées sur le budget annexe assainissement de la Communauté de communes lors d'une prochaine réunion du Conseil communautaire en même temps le cas échéant que celles concernant les cinq communes restantes.

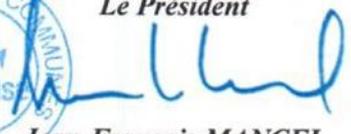
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL



COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2018

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-045

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUJFZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAFCKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHIET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHIE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILLI., Céline LECOQCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Vu :

- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017 transférant la compétence assainissement à la Communauté ;
- La délibération n°2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VOTE** le budget tel que présenté équilibré en section d'exploitation à 4 003 340,00 € et en section d'investissement à 25 157 313,20 € et repris ci-après :

Section d'exploitation		Dépenses
011	Charges à caractère général	538 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	
023	Virement à la section d'investissement	898 866,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 700 000,00
65	Autres charges de gestion courante	310 100,00
66	Charges financières	455 874,00
67	Charges exceptionnelles	100 500,00

Dépenses d'exploitation 4 003 340,00

Section d'exploitation		Recettes
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	705 340,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	2 636 000,00
74	Dotations, subventions et participations	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	462 000,00
76	Autres Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	100 000,00

Recettes d'exploitation 4 003 340,00

Section d'investissement			Dépenses
13		Subventions d'investissement	705 340,00
16		Remboursement d'emprunts	795 000,00
Total		Opérations d'équipements	20 742 547,20
21		Immobilisations corporelles	1 700,00
23		Immobilisations en cours	360 000,00
27		Autres immobilisations financières	2 472 726,00
4581		Opérations pour compte de tiers	80 000,00

Dépenses d'investissement

25 157 313,20

Section d'investissement		Recettes
13	Subventions d'investissement	6 942 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 590 645,20
23	Immobilisations en cours	2 472 726,00
27	Autres immobilisations financières	2 472 726,00
28	Amortissements des immobilisations	1 700 000,00
4582	Opérations pour compte de tiers	80 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	898 866,00

Recettes d'investissement

25 157 313,20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180413-2018-DCC-045-DE

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

**OBJET : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS
(GEMAPI) – EXERCICE 2018**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-046

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENZI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTIRON, Olivier DOUCHEI, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) – EXERCICE 2018

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération n° 2018-DCC-013 du 12 février 2018 d'institution de la taxe GEMAPI ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 10 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VOTE** le budget primitif 2018 tel que présenté, équilibré en section de fonctionnement à 150 448,26 € et en section d'investissement 26 292,58 € et repris ci-après :

FONCTIONNEMENT	BP 2018
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 100,00
60221 Combustibles et carburants	1 000,00
60228 Autres fournitures consommables	1 000,00
60622 Carburants	2 500,00
60631 Fournitures d'entretien	600,00
60636 Vêtement de travail	1 000,00
61551 Matériel roulant	2 000,00
6168 Autres	1 200,00
6261 Frais d'affranchissement	200,00
6262 Frais de télécommunication	600,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	47 000,00
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	47 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	73 220,00
65548 Autres contributions	73 220,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	19 482,26
023 Virement à la section d'investissement	19 482,26
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	646,00
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	646,00
Dépenses Fonctionnement	150 448,26

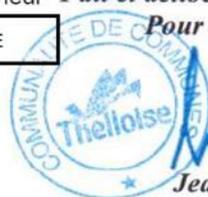
73 IMPOTS ET TAXES	150 448,26
7346 Taxe milieux aquatiques et inondations	150 448,26
Recettes Fonctionnement	150 448,26
INVESTISSEMENT	
	2018
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 292,58
2158 Autres installations, matériel et outillage	2 292,58
2182 Matériel de transport	24 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
165 Dépôts et cautionnement reçus	
Dépenses d'investissement	26 292,58
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 164,32
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	6 164,32
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 482,26
021 Virement de la section de fonctionnement	19 482,26
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	646,00
28158 Autres installations, matériel et outillage	646,00
Recettes d'investissement	26 292,58

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

*Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LE BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-047

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOQCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danièle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Considérant :

- Que certaines charges (personnel et administration générale) relatives à l'exercice de la compétence assainissement relevant à ce titre du budget annexe assainissement sont imputées directement sur le budget principal de la Communauté de communes ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le principe du remboursement, par le budget annexe assainissement au profit du budget principal, de diverses charges et frais ci-dessous énumérés :
 - * salaires et charges des trois agents du service assainissement,
 - * frais courants propres au fonctionnement du service assainissement (fournitures administratives, consommations du photocopieur, maintenance des logiciels et des ordinateurs...) et dépenses de téléphonie, d'affranchissement et d'assurances.
- **AGREE**, à cet effet, la méthode de valorisation des remboursements ainsi qu'il suit :
 - Fixation d'une clé de répartition pour les agents du service assainissement travaillant à temps plein ou partiel pour le service, sur la base du nombre d'heures travaillées, soit pour 2018, un taux de :
 - * 80 % pour les deux agents techniques ;
 - * 75 % pour l'ingénieur.
 - Concernant les autres dépenses de fonctionnement, établissement d'un décompte semestriel sur la base des coûts réels constatés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL



COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

**OBJET : FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATION DU BUDGET
ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-048

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVELLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2321-2-27 et R2321-1 ;
- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017 transférant la compétence assainissement à la Communauté de communes ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- La délibération n° 2017-DCC-080 du 7 avril 2017 fixant des durées d'amortissement des immobilisations du budget principal ;

Considérant :

- La nécessité d'adopter les durées d'amortissement spécifiques au budget annexe assainissement ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **ADOpte**, à compter du 19 juin 2017, les durées d'amortissement spécifiques aux immobilisations du budget annexe assainissement, dans les conditions fixées ci-dessous :

Descriptif	Durée
Réseaux d'assainissement	50 ans
Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) - ouvrages lourds ou courants	50 ans
Subventions d'équipement versées pour le financement de biens mobiliers, matériel ou études	30 ans
Subventions d'équipements versées pour le financement de biens immobiliers, ou infrastructures	50 ans
Mobilier de bureau	6 ans
Véhicules	6 ans
Matériel informatique	4 ans
Immobilisations incorporelles (logiciels)	2 ans
Acquisition des biens inférieurs à 500 €	1 an
Construction sur sol d'autrui	Durée du bail

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - AVENANT RELATIF A LA PROLONGATION DE LA DUREE DU CONTRAT DE LA COMMUNE DE NOAILLES

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-049

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECCKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUTIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURIETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAÏN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - AVENANT RELATIF A LA PROLONGATION DE LA DUREE DU CONTRAT DE LA COMMUNE DE NOAILLES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'article 55 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;
- L'article 36 du décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession et plus particulièrement son point 6 ;
- L'article L.1411-6 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant :

- Le contrat d'affermage pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif de la commune de Noailles en date du 1er juin 2005 ;
- L'échéance du contrat d'affermage au 31 mai 2017 ;
- Le premier avenant de prolongation d'un an, repoussant l'échéance du contrat au 31 mai 2018 ;
- La délibération du Conseil communautaire en date du 08 novembre 2017 approuvant la déclaration sans suite pour motif d'intérêt général de la procédure de remise en concurrence du contrat lancée par la commune de Noailles ;
- La procédure de délégation de service public qui va être lancée par la Communauté de communes et qui rassemblera plusieurs collectivités du périmètre intercommunal dont les contrats arrivent à échéance à court terme ;
- Le principe de la continuité du service public ;
- Le projet d'avenant de prolongation de la durée du contrat proposé par la société SEAO – VEOLIA ;
- Que ces deux prolongations successives n'entraînent pas une augmentation du montant global du contrat supérieure à 5 % ce qui dès lors justifie l'absence de consultation de la commission de délégation de service public ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** l'avenant relatif à la prolongation d'une durée de sept mois du contrat de la commune de Noailles soit du 31 mai au 31 décembre 2018 ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer cet avenant.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : APPROBATION DU PRINCIPE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-050

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTIRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Réatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : APPROBATION DU PRINCIPE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.1411-4 ainsi que son article R.1411-1 ;
- L'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;
- Le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;
- L'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux en date du 5 avril 2018 rendu conformément aux dispositions de l'article L.1411-4 du code précité
- Le rapport du Président, présenté et annexé à la présente délibération conformément aux dispositions de l'article L.1411-4 du CGCT présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire du service public de l'Assainissement Collectif ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

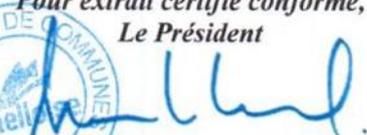
- **APPROUVE** le principe de l'exploitation du service public de l'Assainissement Collectif dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31/12/2022 ;
- **APPROUVE** le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation **ci-annexé**, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à lancer la procédure de mise en concurrence du contrat de délégation de service public, à prendre toutes les mesures nécessaires et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation dudit contrat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL



COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DU POSTE DE REFOULEMENT DIT «RUE DE MORTEFONTAINE» A SAINTE-GENEVIEVE ET DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU ET AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-051

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thello, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCIERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURIETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danièle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thello.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DU POSTE DE REFOULEMENT DIT «RUE DE MORTEFONTAINE» A SAINTE-GENEVIEVE ET DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU ET AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'avis d'appel public à concurrence envoyé le 19 février 2018 pour publication au Journal Officiel de l'Union Européenne et au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics ;

Considérant :

- La consultation déclarée sans suite pour motif d'intérêt général par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 8 décembre 2017 pour le lot 3 du marché de renforcement et création de réseaux d'assainissement sur différentes communes ;
 - Les offres reçues dans le cadre de la consultation relancée le 19 février 2018 ;
 - Le choix, communiqué en séance, de la CAO réunie le 11 avril 2018 pour l'attribution du marché ;
- ⇒ Lot 3, attribué à l'entreprise CLAISSE ENVIRONNEMENT pour son offre variante (avec prestations supplémentaires) pour un montant de 379 393,00 € HT (+ 10 920 € HT) ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir avec l'entreprise CLAISSE ENVIRONNEMENT pour son offre variante (avec prestations supplémentaires) pour un montant de 379 393,00 € HT et toutes les pièces qui le composent ainsi qu'à solliciter, le cas échéant, auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental, toute subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : DEMANDE D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES BRANCHEMENTS DES PARTICULIERS EN DOMAINE PRIVE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-052

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoit BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOQCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : DEMANDE D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES BRANCHEMENTS DES PARTICULIERS EN DOMAINE PRIVE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;

Considérant :

- L'intérêt de solliciter une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des travaux de mise en conformité des branchements des particuliers en domaine privé au réseau d'assainissement des eaux usées des communes de Berthecourt (complément aux dossiers antérieurs), Cires-lès-Mello, Mello (confirmation du dossier déjà déposé) et Sainte-Geneviève (programme du Blanc-Mont) ;
- La nécessité pour la Communauté d'être mandataire de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la coordination, la surveillance des travaux, le contrôle de conformité et la redistribution des subventions aux particuliers ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

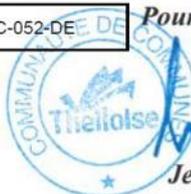
- **SOLLICITE** une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des travaux de mise en conformité des branchements des particuliers en domaine privé au réseau d'assainissement des eaux usées des communes de Berthecourt (complément aux dossiers antérieurs), Cires-lès-Mello, Mello (confirmation du dossier déjà déposé) et Sainte-Geneviève (programme du Blanc-Mont) selon les modalités du 10^{ème} programme d'intervention ;
- **DEMANDE** une dérogation pour engager ces travaux ;
- **ACCEPTTE** d'être le mandataire de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la coordination, la surveillance des travaux, le contrôle de conformité et la redistribution des subventions de l'Agence de l'Eau aux particuliers ;
- **DECIDE** d'inscrire les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur un compte de tiers pour les dossiers à maîtrise d'ouvrage privée ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **Prise et délibéré, les jour, mois et an susdits,**

060-200067973-20180413-2018-DCC-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : CONVENTION D'AUTORISATION DE RÉALISATION DE TRAVAUX EN DOMAINE PRIVE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-053

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoit BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAUCKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en- Thelle.

**OBJET : CONVENTION D'AUTORISATION DE RÉALISATION DE TRAVAUX EN
DOMAINE PRIVE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Considérant :

- L'intérêt de formaliser les modalités de réalisation par la Communauté de travaux d'assainissement en dehors du domaine public avec chaque propriétaire concerné ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les conventions d'autorisation de réalisation de travaux en domaine privé avec le(s) propriétaire(s) concerné(s) sur la base du modèle de convention type établi **ci-annexé**.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180413-2018-DCC-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018



*Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : RÉALISATION DES TRAVAUX SOUS CHARTE QUALITE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-054

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENZI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCIERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHE, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILLY, Céline LECOCCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VERECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : RÉALISATION DES TRAVAUX SOUS CHARTE QUALITE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les délibérations 2017-DCC-154 et 2017-DCC-179 des 8 novembre et 11 décembre 2017 ci-annexées ;

Considérant :

- Que l'Agence de l'Eau subordonne l'octroi de ses subventions aux seuls travaux réalisés conformément aux prescriptions de sa Charte Qualité des réseaux ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **PRECISE** que les travaux de réseaux d'assainissement, décrits dans les délibérations susvisées et **ci-annexées** seront réalisés conformément à la «charte qualité des réseaux» en vigueur sur le territoire de l'Agence de l'Eau Seine Normandie – Direction Territoriale des Vallées d'Oise.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL



COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MUTUALISATION DE LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE AVEC LES TERRITOIRES LIMITROPHES PAR DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR DESIGNATION D'UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-055

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain FRIVIEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MUTUALISATION DE LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE AVEC LES TERRITOIRES LIMITROPHES PAR DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR DESIGNATION D'UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'urbanisme ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;
- L'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28 ;
- L'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;

Considérant :

- Que pour bénéficier de la future délégation de service public qui sera passée pour la gestion mutualisée des aires d'accueil, la Communauté de communes doit adhérer au groupement de commandes au stade du choix de l'AMO ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes entre les Communautés de communes de l'Aire Cantilienne, du Pays de Valois, du Liancourtois – la Vallée Dorée, du Clermontois et la Thelloise pour la conclusion d'un marché public d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude de la délégation de service public sous la forme d'un affermage pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de GOUVIEUX, LAIGNEVILLE, CRÉPY EN VALOIS, CLERMONT et CHAMBLY ;
- **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes de la Communauté de communes Thelloise et la convention constitutive de celui-ci, **ci-annexée** ;
- **APPROUVE** le choix de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne en qualité de coordonnateur, mandataire (sous réserve de la validation de la CCAC) ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour ce marché et les documents s'y rapportant et honorer toutes les dépenses prévues à ce titre ;

- **DESIGNE** M. Stéphane KRAKOWSKI, membre titulaire, et M. André MELIQUE, membre suppléant, tous deux issus de la commission d'appel d'offres de la Communauté de communes, pour siéger au sein de celle du groupement en charge de l'analyse des offres et de l'attribution du marché ;
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

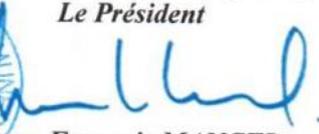
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE (CCT)

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-056

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOID, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCIET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BIAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILLY, Céline LECOCCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly-en-Thelle.

OBJET : PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE (CCT)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2224-34 ;
- La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant «Engagement National pour l'Environnement» ;
- La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement son article 188 intitulé «la transition énergétique dans les territoires» ;
- Les décrets des 28 juin 2016 et 18 juillet 2016 relatifs au Plan Climat Air-Energie Territorial ;
- Le code de l'environnement et notamment ses articles L229-25 à L229-26 et R 229-51 à R 229-59 relatifs au PCAET ;
- Le code de l'urbanisme et notamment son article L101-2 ;

Considérant :

- Que la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte stipule que les EPCI de plus de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 doivent mettre en place un PCAET avant le 31 décembre 2018 ;
- Que le PCAET est un outil de coordination de la transition énergétique à l'échelon intercommunal ;
- Que le PCAET comprend :
 - un diagnostic (comprenant une évaluation environnementale)
 - une stratégie territoriale
 - un programme d'actions
 - un dispositif de suivi et d'évaluation.
- Qu'il apparaît nécessaire de définir les principales étapes de l'élaboration du PCAET ;

SUR PROPOSITION DU VICE-PRESIDENT DELEGUE A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE, INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT A LA DEMANDE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PRESCRIT** l'élaboration du Plan Climat Air-Energie Territorial de la Communauté de communes Thelloise, en tenant compte de la réalisation d'une Etude de Planification Energétique en cours avec le concours du SE 60 ;

➤ **APPROUVE** les modalités :

*en premier lieu, *d'élaboration du PCAET* qui s'articulera autour de 5 phases :

- **Phase 1** : conduite d'un **diagnostic territorial** comprenant plusieurs analyses de la situation du territoire de la CCT et permettant de définir la vulnérabilité locale au regard du changement climatique.
- **Phase 2** : **définition d'une stratégie territoriale**, basée sur les enjeux du diagnostic, qui identifie les enjeux et les objectifs stratégiques et opérationnels du territoire afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter.
- **Phase 3** : élaboration d'un **programme d'actions** pour le territoire issu des grands enjeux de ce dernier. Il définit les orientations des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs socio-économiques. Il identifie les projets fédérateurs potentiels et notamment ceux permettant d'entrer dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités, et les résultats attendus pour les principales actions envisagées.
- **Phase 4** : construction d'un **dispositif de suivi et d'évaluation des résultats** portant sur la réalisation des actions, la gouvernance et le pilotage adopté par la CCT.
- **Phase 5** : le **suivi technique et administratif** de l'ensemble de la procédure d'élaboration en lien avec le prestataire qui sera choisi ultérieurement. Des instances de pilotage et de décision sont mises en place :

*en deuxième lieu, de *gouvernance et du suivi* du PCAET :

- Une commission de suivi interne, composée de techniciens de la CCT, du bureau d'études en charge de la mise en cohérence du PCAET,
- Un comité de pilotage, chargé des décisions stratégiques composé des élus de la CCT qui en manifesteront le souhait et des techniciens,

Etant précisé que ces deux instances seront assistées par les Personnes Publiques Associées énumérées ci-dessous.

*en troisième lieu, de la *concertation* selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition du public des éléments du PCAET (diagnostic territorial, programme d'orientations et d'actions, ...),
- Information dans le bulletin intercommunal,
- Mise à disposition des éléments du dossier de PCAET sur le site internet de la CCT,
- Organisation d'une réunion publique avec présentation de la stratégie territoriale définie.

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées pour le financement des études liées à l'élaboration du PCAET de la CCT, notamment auprès de l'ADEME,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à prendre tous actes nécessaires à l'élaboration du PCAET et notamment, à signer tout contrat, avenant ou convention de prestation de services concernant cette procédure.
- **PRECISE** que conformément aux dispositions du code de l'environnement, la présente délibération sera notifiée aux Personnes Publiques Associées ci-dessous :
 - Préfet de la Région des Hauts de France,
 - Préfet de l'Oise,
 - Président de la Région Hauts-de-France,
 - Présidente du Conseil départemental de l'Oise,
 - Maires des communes de la CCT,
 - Représentants des autorités organisatrices des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz du territoire,
 - Présidents des chambres consulaires de l'Oise : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
 - Gestionnaires des réseaux d'énergie présents sur le territoire de la CCT.

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-057

Le mardi deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOQCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent FERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VERECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Considérant :

- Que certaines charges (personnel et administration générale) relatives à l'exercice de la compétence GEMAPI relevant à ce titre du budget annexe GEMAPI sont imputées directement sur le budget principal de la Communauté de communes ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le principe du remboursement, par le budget annexe GEMAPI au profit du budget principal des diverses charges et frais ci-dessous énumérés :

- * salaires et charges des trois agents du service GEMAPI,
- * frais courants propres au fonctionnement du service GEMAPI (fournitures administratives, consommations du photocopieur, maintenance des logiciels et des ordinateurs...) et dépenses de téléphonie, d'affranchissement et d'assurances.

- **AGREE**, à cet effet, la méthode de valorisation des remboursements ainsi qu'il suit :

- Fixation d'une clé de répartition pour les agents du service GEMAPI travaillant à temps plein ou partiel pour le service, sur la base du nombre d'heures travaillées, soit pour 2018, un taux de :

- * 100 % pour les deux agents techniques,
- * 25 % pour l'ingénieur.

- Concernant les autres dépenses de fonctionnement, établissement d'un décompte semestriel sur la base des coûts réels constatés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : BILAN 2017 DES VENTES ET ACHATS DE TERRAINS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-058

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILLET, Céline LECOQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHIEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : BILAN 2017 DES VENTES ET ACHATS DE TERRAINS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'article L 2241-1 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

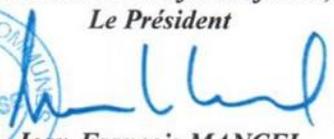
- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'exercice 2017 sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise, dans les conditions reprises ci-dessous :

ACHAT			
Lieu	Novillers les Cailloux	Lieu	Neuilly en Thelle
Parcelles	ZB 239	Parcelles	Y 88
Superficie	2 829 m ²	Superficie	14 501 m ²
Prix TTC	25 000 €	Prix TTC	203 000 €
Achat à	M. BLANQUET	Achat à	Consorts GRANGE
ACHAT - LIAISON RD1001-RD49			
Lieu	Chambly	Lieu	Fresnoy en Thelle
Parcelles	ZA 72	Parcelles	ZE 24
Superficie	2 568 m ²	Superficie	403 m ²
Prix TTC	1 694,88 €	Prix TTC	265,98 €
Achat à	Mme BERTEUIL	Achat à	M.GIBERT
Lieu	Fresnoy en Thelle	Lieu	Fresnoy en Thelle
Parcelles	ZE 20	Parcelles	ZE 36
Superficie	4 522 m ²	Superficie	572 m ²
Prix TTC	2 984,52 €	Prix TTC	377,52 €
Achat à	M. LEFEVRE	Achat à	CONSORT LEFEVRE
Lieu	Fresnoy en Thelle	Lieu	Fresnoy en Thelle
Parcelles	ZE 26 et ZE 28	Parcelles	ZD 111 et ZD 112
Superficie	74 m ² et 2 392 m ²	Superficie	123 m ² et 795 m ²
Prix TTC	1 627,56 €	Prix TTC	605,88 €
Achat à	M.LECOURSONNOIS	Achat à	Mme DUMONT
Lieu	Belle Eglise	Lieu	BELLE EGLISE
Parcelles	ZA 62	Parcelles	ZB 68
Superficie	1 044 m ²	Superficie	2 566 m ²
Prix TTC	689,04 €	Prix TTC	1 693,56 €
Achat à	M. LAMOUREUX	Achat à	EARL DE BELLE EGLISE

VENTE			
Lieu	NEANT	Lieu	NEANT
Parcelles		Parcelles	
Superficie		Superficie	
Prix TTC		Prix TTC	
Vente à		Vente à	

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président


Jean-François MANCEL



COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
--

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-059

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GULLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.

Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.

M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.

M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 ;
- La délibération 2018- DCC du 26 mars 2018 prenant acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires ;

Considérant :

- Qu'il y a lieu de renforcer le pôle finances/ressources humaines ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **CREE** un emploi à temps complet de directeur territorial (A) ;
- **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs ;
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean-François MANCEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (- 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE - AVANTAGES EN NATURE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-060

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESJENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANC, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAËCKEROOT, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSELI, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHIEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALLAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE - AVANTAGES EN NATURE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;
- L'article L.5211-13-1 du code général des collectivités territoriales ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

➤ **SE PRONONCE FAVORABLEMENT SUR :**

- * les avantages en nature qui seront consentis à l'agent qui occupera l'emploi fonctionnel de directeur général des services de la Communauté de communes dès sa prise de fonctions dans les conditions décrites **en annexe** ;
- * la valorisation de ces avantages en nature, exception faite des NTIC, conformément au cadre juridique applicable ;
- * l'autorisation donnée au Président de signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier ;
- * l'inscription au BP 2018 des crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 6 avril 2018
Date de l'affichage : 6 avril 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : DELEGUES DE L'EPCI AU COMITE DU SYNDICAT DE RIVIERES «VALLEE DU THERAIN»

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-061

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Jean-Yves FRANÇ, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Gérard AUGER, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe FLOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Patrick VONTHIRON, Olivier DOUCHET, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BIAS, Marie-France SERRA, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUDIN, Marc VIRION, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE, William DUMOLEYN, Stéphane CHAIMOVITCH, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHIEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Joseph KARST, Daniel VEREECKE.

Mme Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
Mme Doriane FRAYER a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. Michel FRANCAIX.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Geneviève ALJAIN a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
Mme Annie BLANQUET a donné pouvoir à Mme Marianne LEMOINE.
M. Thierry REMOND a donné pouvoir à Mme Jacqueline VANBERSEL.
M. Jean VERTADIER a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly -en-Thelle.

OBJET : DELEGUES DE L'EPCI AU COMITE DU SYNDICAT DE RIVIERES «VALLEE DU THERAIN»

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La délibération 2018-DCC-001 du 15 janvier 2018 ;

Considérant :

- Le souhait du syndicat d'affecter spécifiquement un délégué suppléant à chaque délégué titulaire afin de faciliter les opérations de calcul du quorum et le décompte des voix ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **DESIGNE** le délégué suppléant de chaque titulaire représentant la Communauté de communes au sein du conseil du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain, conformément au tableau annexé.

Délégué titulaire	Délégué suppléant
FRANCAIX Michel	PAUMELLE Gilles
ARNOLD Alain	SECHER André
BASQUIN Béatrice	CABORDEL Hubert
BIBERON Benoit	LECOCQ Céline
BLANQUET Annie	CARLHIAN Jean-Marie
BRICHEZ Michèle	MORANDEAU Jean-François
CLARY-WAWRIN Agnès	HEDIN Jean-Bernard
DESLIENS Pierre	LANTHIEZ Eric
DRUEZ Michel	LEGUAY Guillaume
GAUVIN Christelle	DUTHILLEUL Jean-Luc
GUILLOU Marie-Odile	VERHOESTRATE Jean-Pierre
JOYOT Robert	DENIS André
MELIQUE André	SOBA Philippe
NOURY Marie-Chantal	MARTIN Alain
SERRUYS Laurent	BRETON Eric
VAN PARYS Christian	STUBBE Yvonne
VERTADIER Jean	BARBIER Martial
VONTHRON Patrick	LEBEGUE Daniel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-DCC-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2018

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL

B – Conseil communautaire du 31 mai 2018

Délibérations rendues exécutoires le 06 juin 2018

ARRETES DES COMPTES

Budgets Annexes

➤ Transport à la Demande

- | | | |
|---|--|-----------|
| ✚ | Approbation du compte de gestion de l'année 2017 -
budget annexe : Transport A la Demande Pass Thelle Bus | UNANIMITE |
| ✚ | Vote du compte administratif 2017 -
budget annexe : Transport A la Demande Pass Thelle Bus | UNANIMITE |

➤ Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères

- | | | |
|---|---|-----------|
| ✚ | Approbation du compte de gestion de l'année 2017 - budget annexe :
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) | UNANIMITE |
| ✚ | Vote du compte administratif 2017 - budget annexe : Redevance
d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) | UNANIMITE |
| ✚ | Affectation du résultat de l'exercice 2017 - budget annexe :
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) | UNANIMITE |

➤ Assainissement

- | | | |
|---|--|-----------|
| | - <i>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i> | |
| ✚ | Approbation du compte de gestion de l'année 2017 - budget annexe :
SPANC | UNANIMITE |
| ✚ | Vote du compte administratif 2017 - budget annexe : SPANC | UNANIMITE |
| ✚ | Affectation du résultat de l'exercice 2017 - budget annexe : SPANC | UNANIMITE |
| | - <i>Service Public d'Assainissement Collectif</i> | |
| ✚ | Approbation du compte de gestion de l'année 2017 -
budget annexe : assainissement collectif | UNANIMITE |
| ✚ | Vote du compte administratif 2017 - budget annexe : assainissement
collectif | UNANIMITE |
| ✚ | Affectation du résultat de l'exercice 2017 - budget annexe :
assainissement collectif | UNANIMITE |

➤ Zones d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève - Noailles - Neuilly-en-Thelle

- | | | |
|---|--|-----------|
| ✚ | Approbation du compte de gestion de l'année 2017 - budget annexe :
zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève | UNANIMITE |
| ✚ | Vote du compte administratif 2017 - budget annexe : zone d'activités de
Novillers / Sainte-Geneviève | UNANIMITE |
| ✚ | Affectation du résultat de l'exercice 2017 - budget annexe : zone d'activités
Novillers / Sainte-Geneviève | UNANIMITE |
| ✚ | Approbation du compte de gestion de l'année 2017 - budget annexe :
zone d'activités de Noailles | UNANIMITE |
| ✚ | Vote du compte administratif 2017 - budget annexe : zone d'activités de
Noailles | UNANIMITE |

✚ Affectation du résultat de l'exercice 2017 - budget annexe : zone d'activités de Noailles	UNANIMITE
✚ Approbation du compte de gestion de l'année 2017 - budget annexe : zone d'activités de Neuilly-en-Thelle	UNANIMITE
✚ Vote du compte administratif 2017 - budget annexe : zone d'activités de Neuilly-en-Thelle	UNANIMITE
✚ Affectation du résultat de l'exercice 2017 - budget annexe : zone d'activités Neuilly-en-Thelle	UNANIMITE

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 2018

➤ <u>Décision modificative n° 1 - budget principal de la Communauté de communes Thelloise</u>	UNANIMITE
➤ <u>Décision modificative n° 1 - budget annexe : REOM</u>	UNANIMITE
➤ <u>Décision modificative budgétaire n°1 - budget annexe : Assainissement collectif :</u>	
✚ Approbation de la reprise des résultats des services communaux de l'assainissement	UNANIMITE
✚ Reprise et affectation consolidée des résultats du budget annexe : assainissement collectif	UNANIMITE
➤ <u>Décision modificative n° 1 - budget annexe : zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève</u>	UNANIMITE
➤ <u>Décision modificative n° 1 - budget annexe : GEMAPI</u>	UNANIMITE

GESTION, VALORISATION ET PREVENTION DES DECHETS

✚ Passage à l'extension des consignes de tri et appel à projets leviers d'optimisation pour la collecte sélective des emballages et papiers	A LA MAJORITE
✚ Bilan annuel 2017 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	46 pour et 4 contre
✚ Convention d'occupation temporaire de terrains privés	UNANIMITE
✚ Convention relative à la prise en charge des frais de détournement des véhicules de collecte depuis les quais de transfert du territoire du Syndicat Mixte du Département de l'Oise	UNANIMITE

ASSAINISSEMENT

✚ Convention de refacturation Suez - Thelloise - commune de Chambly	UNANIMITE
✚ Représentation de la Communauté de communes au Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons	UNANIMITE
✚ Attribution d'un marché de création de réseaux dans différentes rues de la commune d'Angy	UNANIMITE
✚ Demande d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour le projet de dégrilleur sur la station de Mesnil-en-Thelle	UNANIMITE

ASSAINISSEMENT / GEMAPI

- ✚ Autorisation du Conseil au Président de procéder à la signature d'une convention temporaire de gestion pour la mise en œuvre de travaux liés à la compétence « eaux pluviales urbaines »

UNANIMITE

EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- ✚ Tarification et horaires d'ouverture de la piscine communautaire Aquathelle

UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

- ✚ Mise à disposition de personnel contractuel par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise

UNANIMITE

Dispositif des délibérations

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE :
TRANSPORT A LA DEMANDE PASS THELLE BUS**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-062

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET
ANNEXE : TRANSPORT A LA DEMANDE PASS THELLE BUS**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe Transport A la Demande : Pass Thelle Bus qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : TRANSPORT A LA DEMANDE PASS THELLE BUS

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-063

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE :
TRANSPORT A LA DEMANDE PASS THELLE BUS**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu :

- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

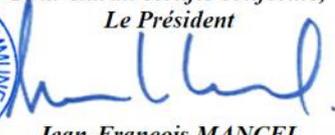
SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe transport à la demande établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2017 qui présente les résultats de l'exercice 2017 soit un résultat net de 0 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	-	-	-
FONCTIONNEMENT	628 121,93	628 121,93	-
TOTAL	628 121,93	628 121,93	0

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-064

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET
ANNEXE : REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM)

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-065

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu :

- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES
ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2017 qui présente les résultats de l'exercice 2017 soit un résultat net excédentaire de 441 145,73 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	9 595,90	6 935,44	-2 660,46
FONCTIONNEMENT	1 338 363,75	1 336 821,34	-1 542,41
Investissement : reprise du résultat 2016		103 444,29	+ 103 444,29
Fonctionnement : reprise du résultat 2016		341 904,31	+ 341 904,31
Restes à réaliser Investissement 2017		-	-
Restes à réaliser Fonctionnement 2017	-	-	-
TOTAL	1 347 959,65	1 789 105,38	+441 145,73

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-066

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOQC, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOQC.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un résultat positif de la section de fonctionnement de 340 361,90 € et un solde d'exécution négatif de la section d'investissement d'un montant de 100 783,83 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de l'avis de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES
EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères dans les conditions suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT

• du résultat reporté (R002 N-1)	+341 904,31
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+1 336 821,34
Cumul des mandats émis	-1 338 363,75
Résultat 2017 de la section de fonctionnement	+340 361,90

SECTION D'INVESTISSEMENT – SOLDE D'EXECUTION

• du résultat reporté (D001 N-1)	+103 444,29
• du solde :	
- des émissions de titres	+6 935,44
- des mandats de l'exercice	-9 595,90
complété des restes à réaliser de l'exercice 2017 :	
• en recettes	—
• en dépenses	—
Solde d'exécution 2017 de la section d'investissement	+100 783,83

- **AFFECTE** le résultat 2017 du budget annexe de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères de la manière suivante :

- * R002 en excédent de fonctionnement : 340 361,90 €
- * R001 en excédent d'investissement : 100 783,83 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-066-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : SPANC

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-067

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET
ANNEXE : SPANC**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif SPANC de l'exercice 2017, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe SPANC qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-067-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : SPANC

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-068

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : SPANC

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu :

- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe SPANC établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOPTÉ** le compte administratif de l'exercice 2017 qui présente les résultats de l'exercice 2017 soit un résultat net excédentaire de 102 568,59 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	-	-	-
FONCTIONNEMENT	-	15 082,61	+ 15 082,61
Investissement : reprise du résultat 2016		81 651,92	+ 81 651,92
Fonctionnement : reprise du résultat 2016		5 834,06	+ 5 834,06
Restes à réaliser Investissement 2017	-	-	-
Restes à réaliser Fonctionnement 2017	-	-	-
TOTAL		102 568,59	+102 568,59

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180531-2018-DCC-068-06

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE : SPANC

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-069

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE : SPANC

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un excédent d'exploitation d'un montant de 20 916,67 € et un solde d'exécution positif d'investissement d'un montant de 81 651,92 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de l'avis de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe SPANC dans les conditions suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT

• du résultat reporté (R002 N-1)	5 834,06
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	15 082,61
Cumul des mandats émis	-
Résultat 2017 de la section de fonctionnement	+20 916,67

SECTION D'INVESTISSEMENT – SOLDE D'EXECUTION

• du résultat reporté (D001 N-1)	81 651,92
• du solde :	
- des émissions de titres	-
- des mandats de l'exercice	-
complété des restes à réaliser de l'exercice 2017 :	
• en recettes	-
• en dépenses	-
Solde d'exécution 2017 de la section d'investissement	+81 651,92

- **AFFECTE** le résultat 2017 du budget annexe SPANC de la manière suivante :

- * R002 en excédent de fonctionnement : 20 916,67 €
- * R001 en excédent d'investissement : 81 651,92 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-070

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent du budget annexe assainissement collectif, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe assainissement collectif qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE :
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-071

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.

M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.

M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.

M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.

M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu :

- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe assainissement collectif établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOPTÉ** le compte administratif de l'exercice 2017 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2016 et les restes à réaliser de 2017 soit un résultat net déficitaire de 4 075 752,16 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	2 325 156,82	1 746 206,86	-578 949,96
FONCTIONNEMENT	182 685,11	379 747,78	+197 062,67
Investissement : reprise du résultat 2016		240 355,45	+240 355,45
Fonctionnement : reprise du résultat 2016		816 437,68	+816 437,68
Restes à réaliser Investissement 2017	5 916 190,	1 165 532,00	-4 750 658,00-
Restes à réaliser Fonctionnement 2017	-		-
TOTAL	8 724 031,93	4 348 279,77	-4 075 752,16

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-072

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un excédent d'exploitation d'un montant de 1 013 500,35 € et un solde d'exécution négatif d'investissement d'un montant de 338 594,51 € ;
- Les états de restes à réaliser au 31 décembre 2017 qui font apparaître un déficit de 4 750 658,00 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de l'avis de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe assainissement collectif dans les conditions suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT

• du résultat reporté (R002 N-1)	+816 437,68
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+379 747,78
Cumul des mandats émis	-182 685,11
Résultat 2017 de la section de fonctionnement	+ 1 013 500,35

SECTION D'INVESTISSEMENT – SOLDE D'EXECUTION

• du résultat reporté (D001 N-1)	+ 240 355,45
• du solde :	
- des émissions de titres	+1 746 206,86
- des mandats de l'exercice	-2 325 156,82
complété des restes à réaliser de l'exercice 2017 :	
• en recettes	+1 165 532,00
• en dépenses	-5 916 190,00
Solde d'exécution 2017 de la section d'investissement	-5 089 251,51

- **AFFECTE** le résultat 2017 du budget annexe assainissement collectif, soit -4 075 752,16 € de la manière suivante :

- * + 1 013 500,53 € à la couverture du besoin de financement en excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068
- * -5 089 251,51 € en report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-073

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe de la zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-074

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOpte** le compte administratif 2017 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2016 et les restes à réaliser de 2017 soit un résultat net déficitaire de - 492 861,80 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	20 965,63	-	- 20 965,63
FONCTIONNEMENT	6 439,06	-	- 6 439,06
Investissement : reprise du résultat 2016	508 920,89		- 508 920,89
Fonctionnement : reprise du résultat 2016		43 463,78	+ 43 463,78
Restes à réaliser Investissement 2017	-	-	
Restes à réaliser Fonctionnement 2017	-	-	
TOTAL	536 325,58	43 463,78	- 492 861,80

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-074-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-075

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.

M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.

M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.

M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.

M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un résultat positif de la section de fonctionnement de 37 024,72 € et un solde d'exécution négatif de la section d'investissement d'un montant de 529 886,52 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de l'avis de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget principal dans les conditions suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT

• du résultat reporté (R002 N-1)	+ 43 463,78
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	
Cumul des mandats émis	- 6 439,06
Résultat 2017 de la section de fonctionnement	+ 37 024,72

SECTION D'INVESTISSEMENT – SOLDE D'EXECUTION

• du résultat reporté (D001 N-1)	- 508 920,89
• du solde :	
- des émissions de titres	
- des mandats de l'exercice	- 20 965,63
complété des restes à réaliser de l'exercice 2017 :	
• en recettes	—
• en dépenses	—
Solde d'exécution 2017 de la section d'investissement	- 529 886,52

- **AFFECTE** le résultat 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève soit - **492 861,80 €** de la manière suivante :

*+37 024,72 € en excédents de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée 002.

* -529 886,52 € en report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-075-DE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Accusé certifié exécutoire

Le Président

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-076

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Noailles, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe de la zone d'activités de Noailles qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE
D'ACTIVITES DE NOAILLES**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-077

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Noailles établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOpte** le compte administratif 2017 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2016 et les restes à réaliser de 2017 soit un résultat net déficitaire de - 577 855,80 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	41 033,94	-	- 41 033,94
FONCTIONNEMENT	44,03	44,03	0
Investissement : reprise du résultat 2016	391 746,30		- 391 746,30
Fonctionnement : reprise du résultat 2016	145 075,56	-	- 145 075,56
Restes à réaliser Investissement 2017	-	-	-
Restes à réaliser Fonctionnement 2017	-	-	-
TOTAL	577 899,83	44,03	- 577 855,80

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-078

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un résultat positif de la section de fonctionnement de 145 075,56 € et un solde d'exécution négatif de la section d'investissement d'un montant de 432 780,24 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de l'avis de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES
EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget principal dans les conditions suivantes :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT.....	- 145 075,56
• du résultat reporté (R002 N-1)	
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 44,03
Cumul des mandats émis	- 44,03
Résultat 2017 de la section de fonctionnement	- 145 075,56

SECTION D'INVESTISSEMENT – SOLDE D'EXECUTION

• du résultat reporté (D001 N-1)	- 391 746,30
• du solde :	
- des émissions de titres	-
- des mandats de l'exercice	- 41 033,94
complété des restes à réaliser de l'exercice 2017 :	
• en recettes	-
• en dépenses	-
Solde d'exécution 2017 de la section d'investissement	- 432 780,24

- **AFFECTE** le résultat 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Noailles soit **-577 855,80 €** :

- * - 145 075,56 € en déficit de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée 002.
- * - 432 780,24 € en report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-079

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2017 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Noailles, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017 pour le budget annexe de la zone d'activités de Neuilly-en-Thelle qui, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-079-DE **Fait**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 41 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 49

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-080

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

MM. Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOQC, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVELLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOQC.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DESLIENS, délégué titulaire de la commune d'ABBECOURT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice présenté par son Président, Monsieur Jean-François MANCEL :

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

Au vu du compte de gestion 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Neuilly-en-Thelle établi par le receveur et préalablement arrêté,

- **ADOPTE** le compte administratif 2017 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2016 et les restes à réaliser de 2017 soit un résultat net déficitaire de – 322 922,08 € se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	-	-	-
FONCTIONNEMENT	-	-	-
Investissement : reprise du résultat 2016	322 922, 08	-	- 322 922,08
Fonctionnement : reprise du résultat 2016	-	-	-
Restes à réaliser Investissement 2017	-	-	-
Restes à réaliser Fonctionnement 2017	-	-	-
TOTAL	322 922,08		- 322 922,08

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-081

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE :
ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Vu :

- Les résultats comptables de l'exercice 2017 qui présentent un résultat positif de la section de fonctionnement de 145 075,56 € et un solde d'exécution négatif de la section d'investissement d'un montant de 432 780,24 € ;
- La délibération n° 2018-DCC-020 du 26 mars 2018 actant la présentation du débat d'orientations budgétaires à l'assemblée délibérante ;
- L'avis favorable de l'avis de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES
EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget principal dans les conditions suivantes :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT.....	-
• du résultat reporté (R002 N-1)	
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	
Cumul des mandats émis	
Résultat 2017 de la section de fonctionnement	-
SECTION D'INVESTISSEMENT – SOLDE D'EXECUTION	
• du résultat reporté (D001 N-1)	-322 922,08
• du solde :	
- des émissions de titres	
- des mandats de l'exercice	
complété des restes à réaliser de l'exercice 2017 :	
• en recettes	
• en dépenses	
Solde d'exécution 2017 de la section d'investissement	-322 922,08

- **AFFECTE** le résultat 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Neuilly-en-Thelle soit **-322 922,08 €** de la manière suivante :

* **-322 922,08 €** en report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,**

060-200067973-20180531-2018-DCC-081-DE

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-082

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le jugement du tribunal administratif d'Amiens en date du 2 mars 2018 n° 1502712 ;
- Les demandes formulées par le receveur à l'appui du vote du budget primitif principal 2018 de la Communauté de communes Thelloise – la première, sur l'équilibre entre les chapitres 021 et 023 (sans incidence financière), la deuxième sur un ajustement des restes à réaliser 2017 (créant un suréquilibre en section d'investissement) ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

➤ **PROCEDE** aux ajustements budgétaires suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		877 747 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	52 000 €
Article 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	52 000 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	825 747 €
RECETTES		52 000 €
Chapitre 77	Recettes exceptionnelles	52 000 €
Article 7788	Recettes exceptionnelles	52 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Opération 90036	GARE DE LABOISSIERE	40 000 €
Article 2031	Frais d'étude	10 000 €
Article 2315	Installation, matériel et outillages techniques	30 000 €
Opération 90002	Equipement administratif	- 6 290,50 €
Article 2183	Autres immobilisations corporelles, matériel de bureau et informatique	- 6 290,50 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	- 40 000 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Président

060-200067973-20180531-2018-DCC-082-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : REDEVANCE
D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-083

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.

M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.

M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.

M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.

M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : REDEVANCE
D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le compte de gestion et le compte administratif 2017 ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **PROCEDE**, suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017 du budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères aux ajustements budgétaires suivant :

DEPENSES		366,90 €
Chapitre 011 Charges à caractère général		366,90 €
Article 611 Contrat de prestation de services	366,90€	
RECETTES		366,90 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		366,90 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180531-2018-DCC-083-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : APPROBATION DE LA REPRISE DES RESULTATS DES SERVICES COMMUNAUX DE L'ASSAINISSEMENT

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-084

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : APPROBATION DE LA REPRISE DES RESULTATS DES SERVICES COMMUNAUX DE L'ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République codifiés aux articles L 5214-16 et L 52116-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 transférant la compétence assainissement à la Communauté de communes ;
- La délibération n° 2017-DCC-151 donnant autorisation du Conseil au Président de procéder à la signature des procès-verbaux de mise à disposition ;
- Les délibérations prises par les communes de Berthecourt, Noailles et Sainte-Geneviève relatives au transfert des résultats budgétaires du budget annexe de l'assainissement collectif de chaque commune à la Communauté de communes respectivement en date des 30 novembre 2017, 20 mars 2018 et 10 avril 2018 ;

Considérant :

- Que ces transferts budgétaires doivent donner lieu à délibération concordante de la Communauté de communes ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le transfert total, à la Communauté de communes, des résultats budgétaires des services assainissement de 3 nouvelles communes ci-dessus énumérées dans les conditions décrites ci-dessous ;

Commune	Résultats
BERTHECOURT	Résultat de fonctionnement excédentaire de : 22 020,92 €
	Résultat d'investissement excédentaire de : 84 378,60 €
NOAILLES	Résultat de fonctionnement déficitaire de : -25 750,71 €
	Résultat d'investissement excédentaire de : 318 965,87 €
SAINTE GENEVIEVE	Résultat d'exploitation excédentaire de : 282 644,16 €
	Résultat d'investissement excédentaire de : 1 105 916,45 €

- **DIT** que ces reprises seront constatées sur le budget annexe assainissement de la Communauté de communes à l'appui de la délibération n° 2018-DCC-085, décision modificative n° 1 - budget annexe : assainissement collectif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-084-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

*Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-085

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Les délibérations n° 2018-DCC-044 du 13 avril 2018 et n° 2018-DCC-084 du 31 mai 2018 relatives à la reprise des résultats des services communaux de l'assainissement ;
- Le compte de gestion du receveur préalablement arrêté et le compte administratif 2017 adopté du budget annexe assainissement collectif ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PROCEDE**, au vu d'une part, du compte de gestion et du compte administratif 2017, d'autre part, de la reprise des résultats des services communaux de l'assainissement de 12 communes sur les 14 concernées aux ajustements budgétaires décrits ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		628 525,04 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	114 033,03 €
Article 678	Autres charges exceptionnelles	114 033,03€
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	514 492,01 €
RECETTES		628 525,04 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	628 525,04 €
Article 778	Autres produits exceptionnels	628 525,04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		616 570,14 €
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté	338 594,51 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	277 975,63 €
Article 1068	Réserves	277 975,63 €
RECETTES		616 570,14 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 762 955,23 €
Article 1068	Réserves	2 762 955,23 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	514 492,01 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	-2 660 877,10 €
Article 1641	Emprunts	-2 660 877,10 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180531-2018-DCC-085-DE

*Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-086

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS / SAINTE-GENEVIEVE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le compte de gestion du receveur préalablement arrêté et le compte administratif 2017 adopté du budget annexe de la zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PROCEDE**, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2017 du budget annexe de la zone d'activités de Novillers / Sainte-Geneviève aux ajustements budgétaires décrits ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
002 Résultat de fonctionnement reporté	-43 463,78 €
RECETTES	
002 Résultat de fonctionnement reporté	37 024,72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
001 Déficit d'investissement reporté	-6 439,06 €

- **DIT** que ces ajustements budgétaires font ressortir un suréquilibre en recettes de fonctionnement de 80 548,40 € et en recettes d'investissement de 6 439,06 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : GEMAPI

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-087

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE : GEMAPI

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le compte de gestion du receveur préalablement arrêté et le compte administratif 2017 adopté du budget annexe GEMAPI ;
- L'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION DE LA VICE-PRESIDENTE DELEGUEE AUX FINANCES ET
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **PROCEDE**, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2017 du budget annexe GEMAPI aux ajustements budgétaires décrits ci-après consécutifs à la reprise du résultat du Syndicat du Rû de Cires-les-Mello.

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES	0 €
Chapitre 002 Résultat d'exploitation reporté	448,26 €
Chapitre 73 Impôts et taxes	-448,26 €
Article 7346 Taxe milieux aquatiques et inondations	-448,26€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-087-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : PASSAGE A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ET APPEL A PROJETS LEVIERS D'OPTIMISATION POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-088

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : PASSAGE A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ET APPEL A PROJETS LEVIERS D'OPTIMISATION POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les articles L.5211-10 et L.5211-20 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise et modifications statutaires ;
- L'adhésion de la Communauté de communes Thelloise au Syndicat Mixte du Département de l'Oise ;
- La délibération n° 2017-DCC-111 du Conseil communautaire du 2 mai 2017 approuvant les statuts modifiés du SMDO ;

Considérant :

- Que la Communauté de communes a notamment confié à ce syndicat le soin d'assurer le traitement de ses ordures ménagères ;
- Que le SMDO est compétent pour la valorisation des déchets de l'Oise ;
- Que le SMDO a décidé de faire acte de candidature auprès de l'éco-organisme CITEO (ex-Eco-Emballages) pour généraliser l'extension des consignes de tri sur l'ensemble de son territoire, avec mise en place à partir de mars 2019 ;
- L'avis de la commission des déchets élargie du 19 mars 2018 ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A LA MAJORITE PAR 46 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE,

- **D'ENTRER** en extension des consignes de tri conformément à l'appel à candidature de CITEO sur l'ensemble du territoire de la collectivité à compter de mars 2019 ;
- **DE RETENIR** le scenario 1 pour l'extension des consignes de tri à partir de mars 2019 :
 - Collecte hebdomadaire en bennes traditionnelles des déchets résiduels et bi-hebdomadaire pour l'habitat collectif concentré et les maisons de ville de CHAMBLY ;
 - Collecte hebdomadaire en bennes traditionnelles des sélectifs en multi-matériaux.

Les prestations relatives aux collectes des déchets verts, des objets encombrants et du verre restent inchangées ;

- **D'ETRE CANDIDAT** autant que besoin aux 6 leviers d'optimisation et de s'engager à développer la communication correspondante ;
- **DE CONFIER** au SMDO le portage d'une candidature globale SMDO auprès de CITEO ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : BILAN ANNUEL 2017 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (1^{ère} année) (PLPDMA)

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-089

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : BILAN ANNUEL 2017 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (1^{ère} année) (PLPDMA)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'environnement et notamment ses articles L 541.15.1 et R 541.41.19 à R 541.41.28 ;
- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017, portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;
- La délibération n° 2015-DCC-065 du 14 décembre 2015 relative à la mise en place de la commission d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du territoire (ex – Pays de Thelle) ;
- La délibération n° 2016-DCC-094 du 30 novembre 2016 adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2016-2021 sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Thelle ;
- La délibération n° 2017-DCC-067 du 7 avril 2017 relative à la création de la commission d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPD) étendue au territoire de l'ex-Ruraloise ;
- La délibération n° 2018-DCC-019 du 22 janvier 2018 adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2017-2021 étendu au territoire de l'ex-Ruraloise ;
- L'avis en date du 13 mars 2018 de la commission consultative d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PREND ACTE** du bilan annuel 2017 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes Thelloise pour sa première année qui sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes Thelloise, ainsi que sur le site internet thelloise.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DE TERRAINS PRIVES

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-090

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DE TERRAINS PRIVES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'environnement ;
- Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2017-2021 et son bilan annuel 2017 ;

Considérant :

- Que l'objectif de réduction des déchets nécessite la poursuite et l'intensification d'actions de communication ;
- Que pour le développement de ces actions de communication sur son territoire, la Communauté de communes pourrait être amenée à réaliser des animations sur des terrains privés mis sans contrepartie financière à sa disposition ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT, ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VALIDE** le principe et les termes de la convention type ci-annexée relative à l'occupation de terrains privés sur les communes constituant la Communauté de communes Thelloise en fonction des besoins spécifiques des actions de communication ;
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer ladite convention avec les propriétaires privés concernés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-090-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DETOURNEMENT DES VEHICULES DE COLLECTE DEPUIS LES QUAIS DE TRANSFERT DU TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-091

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.

M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.

M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.

Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.

M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.

M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.

M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DETOURNEMENT DES VEHICULES DE COLLECTE DEPUIS LES QUAIS DE TRANSFERT DU TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE DU DEPARTEMENT DE L'OISE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'adhésion de la Communauté de communes Thelloise au Syndicat Mixte du Département de l'Oise ;
- La délibération n° 2017-DCC-111 du Conseil Communautaire du 2 mai 2017 approuvant les statuts modifiés du SMDO ;
- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017 portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;

Considérant que :

- La Communauté de communes a notamment confié au SMDO le soin d'assurer le traitement de ses ordures ménagères ;
- Pour l'exercice de sa compétence en matière de transport et de traitement des déchets ménagers, le SMDO exploite en régie les quais de transfert du territoire pour le transport ferroviaire des déchets jusqu'au centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul ;
- En cas d'impossibilité de dessertes ou en cas de pannes des installations des quais de transfert, des détournements de camions de collecte peuvent être organisés jusqu'au centre de traitement principal ;
- Ces détournements occasionnent pour les prestataires de collecte des distances supplémentaires à parcourir, des frais de carburant et du temps de travail additionnel ;
- Les montants d'indemnisation liés au surcoût de transport en cas de détournement ont été fixés par délibération du 22 mars 2018 du SMDO ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **AGREE** les termes de la convention ci-annexée relative à la prise en charge des frais de détournement des véhicules de collecte depuis les quais de transfert territoire du Syndicat Mixte du département de l'Oise afin de permettre l'indemnisation de la Communauté de communes Thelloise ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à la signer ;
- **PRECISE** que ladite convention prend effet à compter du 1^{er} février 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-091-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : CONVENTION DE REFACTURATION SUEZ - THELLOISE - COMMUNE DE CHAMBLY

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-092

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : CONVENTION DE REFACTURATION SUEZ - THELLOISE - COMMUNE DE CHAMBLY

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'article R.2224-19-7 du code général des collectivités territoriales ;
- Le contrat d'affermage conclu entre le syndicat du Plateau du Thelle et la société Suez à effet du 1^{er} août 2008 pour la gestion du service public de distribution d'eau potable de la ville de Chambly ;

Considérant :

- L'intérêt de n'adresser qu'une facture unique eau potable/assainissement aux usagers de Chambly ;
- La proposition de la société SUEZ, de se charger de l'envoi d'une seule et même facture pour les services d'eau et d'assainissement collectif aux usagers ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention **ci-annexée** fixant les conditions administratives et financières de prise en charge par la société Suez de la facturation et du recouvrement amiable auprès des usagers des redevances d'assainissement collectif de la ville de Chambly ;
- **PRECISE** que ladite convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018 et expire au plus tard à la date de prise d'effet de la DSP menée par la Communauté de communes Thelloise dont la procédure est en cours, sur la commune de Chambly.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-092-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES SABLONS

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-093

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES SABLONS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 transférant la compétence assainissement à la Communauté de communes Thelloise ;
- Les articles L.5214-21 et L.5711-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant :

- La substitution de la Communauté de communes aux communes de Belle-Eglise, Dieudonné, Laboissière-en-Thelle et Puiseux-le-Hauberger au sein du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons ;
- La nécessité de procéder à la désignation de 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour représenter la Communauté, désormais compétente, au sein de ce syndicat ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **DESIGNE**, par dérogation à la règle du vote au scrutin secret pour les votes sur les nominations, les délégués énumérés ci-après à l'effet de représenter la Communauté de communes au sein du comité du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Philippe VINCENTI	Dominique MARGERY
Alain LERIVEREND	Daniel DUTOT
Jean-Jacques THOMAS	Agnès RUFIN
Joseph KARST	Dominique DUBAIL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-093-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE CRÉATION DE RÉSEAUX DANS DIFFÉRENTES RUES DE LA COMMUNE D'ANGY

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-094

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE CRÉATION DE RÉSEAUX DANS DIFFÉRENTES RUES DE LA COMMUNE D'ANGY

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Considérant :

- La fin, au 31 décembre 2017, de la convention de gestion signée entre la Communauté et le SIVOM ABBM (Angy/Balagny/Bury/Mouy) ;
 - Le marché de travaux lancé avant le 1^{er} janvier 2018, décomposé en deux lots dont un de création de réseaux dans différentes rues de la commune d'Angy, non-attribué par le syndicat en raison de la date de remise des offres par le Syndicat d'Angy-Balagny-Bury-Mouy ;
 - Les offres reçues dans le cadre de cette consultation ;
 - Le choix de la Commission d'appel d'offres en date du 23 mars 2018 pour l'attribution du marché :
- ⇒ Lot attribué à l'entreprise COLAS pour son offre d'un montant de 850 425,40 € HT.

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir avec l'entreprise COLAS pour son offre d'un montant de 850 425,40 € HT relatif à la création de réseaux et toutes les pièces qui le composent ainsi qu'à solliciter le cas échéant, auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental, toute subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-094-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR LE PROJET DE DEGRILLEUR SUR LA STATION DE MESNIL-EN-THELLE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-095

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR
LE PROJET DE DEGRILLEUR SUR LA STATION DE MESNIL-EN-THELLE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le contrat de délégation de service public liant la société SUEZ au SIA du Plateau du Thelle en date du 28 février 2017 ;
- Le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;

Considérant :

- L'intérêt de solliciter une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de travaux de mise en place d'un dégrilleur automatique en amont de la station d'épuration de Mesnil-en-Thelle ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A
L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau une subvention pour le projet de dégrilleur sur la station de Mesnil en Thelle ;
- **PRECISE** qu'il sera rendu compte au Conseil de communauté des modalités pratiques de mise en œuvre de ce dossier et de perception, le cas échéant de la recette de l'Agence de l'Eau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180531-2018-DCC-095-DE

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : AUTORISATION DU CONSEIL AU PRESIDENT DE PROCEDER A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION TEMPORAIRE DE GESTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX LIES A LA COMPETENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES »

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-096

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : AUTORISATION DU CONSEIL AU PRESIDENT DE PROCEDER A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION TEMPORAIRE DE GESTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX LIES A LA COMPETENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES »

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment ses articles 64 et 66 codifiés aux articles L.5214-16 et L.5216-5 du code général des collectivités territoriales ;
- Les articles L.2226-1 et L.5214-16-1 du code général des collectivités territoriales ;
- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 transférant la compétence assainissement à la Communauté de communes ;

Considérant :

- L'intérêt de permettre à la commune de Crouy-en-Thelle de poursuivre une opération en cours liée à la compétence eaux pluviales urbaines ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention de gestion **ci-annexée** pour la mise en œuvre de travaux liés à la compétence eaux pluviales urbaines avec la commune de Crouy-en-Thelle.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : TARIFICATION ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE AQUATHELLE A CHAMBLY

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-097

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

OBJET : TARIFICATION ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE AQUATHELLE A CHAMBLY

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1411.1 et suivants relatifs aux délégations de service public ;
- Le contrat de délégation de service public en date du 21 juillet 2017 passé entre la Communauté de communes et la société Action Développement Loisir au nom commercial « Espace Récréa » dont la société dédiée à ladite délégation de service public est Récréa, pour la gestion et l'exploitation de la piscine communautaire Aquathelle et notamment ses articles 35, 38 et 39 ;
- Le courrier en date du 29 mars 2018 de Récréa proposant de nouveaux tarifs et de nouveaux horaires ;
- L'avis favorable du comité de gestion réuni le 18 mai 2018 ;

Considérant :

- Que la demande de Récréa porte d'une part, sur la modification de la grille tarifaire applicable au cas particulier du pass annuel natation qui permet l'accès à raison d'une séance par semaine de septembre à juin à la piscine communautaire, soit 34 séances, et d'autre part, sur les horaires d'ouverture au public le samedi ;
- Que lors du renouvellement de la délégation de service public de nouvelles modalités tarifaires avaient été retenues pour le pass annuel natation visant à aligner sur un seul et même tarif, les résidents et les extérieurs sur la base d'un forfait fixé à 190 € ;
- Les remontées des utilisateurs de la piscine communautaire Aquathelle ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **DELIBERE** favorablement sur l'application à compter du 10 septembre 2018 des nouveaux tarifs proposés par Récréa relatifs au pass annuel natation ainsi que sur les horaires d'ouverture de la piscine Aquathelle dans les conditions suivantes :

Pass annuel natation	Résidents 180 €	Extérieurs 200 €
Horaires d'ouverture pour les nageurs	De 10h à 13h tous les samedis	

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public en date du 21 juillet 2017 susvisé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-097-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL CONTRACTUEL PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-098

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

**OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL CONTRACTUEL
PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE
L'OISE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 25 ;
- Le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Considérant :

- Que les services de la Communauté de communes, en particulier son pôle administration générale a du faire face à un sous-effectif engendrant des retards dans les paiements de la Communauté de communes Thelloise ;
- Que dans l'urgence, la Communauté de communes a fait appel au service de remplacement du Centre de Gestion de l'Oise, ce qui s'est traduit par la mise à disposition à compter du 9 mai 2018 d'un agent ;
- Le calendrier de réunion du Conseil de communauté ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **ADHERE** à la mission « remplacement » du Centre de Gestion de l'Oise ;
- **AUTORISE**, par la suite, le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de personnel à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Oise qui prévoit notamment le remboursement par la Communauté de communes Thelloise des traitements et charges sociales de toute nature et des frais de gestion ;
- **PRECISE** qu'au cas d'espèce le montant des frais de gestion applicable est de 20 %, soit un coût horaire de 22,18 € ;
- **PREND ACTE** de la mise à disposition d'un agent contractuel à compter du 9 mai 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180531-2018-DCC-098-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Jean-François MANCEL

ACTES ADMINISTRATIFS

ARRETES DU PRESIDENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

7 avenue de l'Europe - BP 45 – 60530 NEUILLY EN THELLE
☎03 44 26 99 50 Fax. 03 44 26 99 77

2018-A-005

ARRETE DU PRESIDENT

*De prolongation de travail sous circulation alternée
liaison RD1001 RD49*

Le Président De La Communauté de communes Thelloise,

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code Pénal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5214-1 et L 5214-16 ;

Vu l'article L 141-12 du Code de la Voirie Routière ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2016, portant création de la Communauté de communes du Pays de Thelle et Ruraloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juin 2017, portant modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Thelle et Ruraloise ;

Vu le pouvoir de police, compétence conservée pour les maires sur les voiries du territoire de la Communauté de communes ;

Vu l'arrêté 2017-A-022 du Président de la Communauté de communes Thelloise pour la mise en service à compter du 21 décembre 2017 de la liaison entre la RD1001 et la RD49 ;

Vu l'arrêté 2017-A-023 du Président de la Communauté de communes Thelloise pour le travail sous circulation alternée sur la liaison entre la RD1001 et la RD49 du 21 décembre 2017 au 31 mars 2018 ;

Vu le procès-verbal des opérations préalables à la réception établi le 14 décembre 2017 qui liste en annexe n°1 les travaux que l'entreprise COLAS doit terminer lorsque les conditions climatiques s'y prêteront ;

Vu l'entreprise de signalisation HELIOS-T1 qui doit effectuer le marquage définitif lorsque les conditions climatiques s'y prêteront ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Dès que les conditions météorologiques s'y prêteront, l'entreprise COLAS terminera les travaux listés en annexe n°1 du procès-verbal des opérations préalables à la réception.

Les travaux seront effectués sous circulation alternée avec la mise en place de feux tricolores du 16/04/18 au 31/05/18.

Article 2 :

Dès que les conditions météorologiques s'y prêteront, l'entreprise HELIOS-T1 effectuera le marquage définitif.

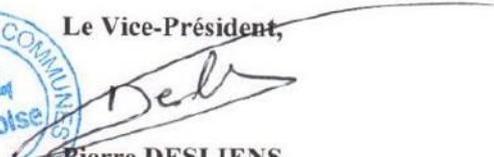
Les travaux seront effectués sous circulation alternée avec la mise en place de feux tricolores du 16/04/18 au 31/05/18.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Une ampliation sera adressée aux maires des communes de Fresnoy en Thelle, Chambly et Belle-Eglise, à Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, à Monsieur le Directeur Général des Services du Département, à Monsieur le Chef de l'Unité Territoriale Départementale Nord-Ouest, ainsi qu'à Monsieur le Directeur Départemental des Services de Secours et d'Incendie de l'Oise, à Monsieur le Responsable du SAMU de l'Oise et Messieurs les Co-Directeurs du CRICR Nord et à Monsieur le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de l'OISE.

Fait à Neuilly en Thelle, le 13 avril 2018.

 **Le Vice-Président,**

Pierre DESLIENS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180413-2018-A-005-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2018

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2018

Publication : 06/06/2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THELLOISE7 avenue de l'Europe - 60530 NEUILLY EN THELLE
Tél. 03 44 26 99 50 - Fax. 03 44 26 99 77

N° 95

ARRETE DU PRESIDENT**Portant délégation de signature à Madame Véronique CANDOTTI,
Administrateur Territorial détachée sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
de la Communauté de communes Thelloise***Le Président de la Communauté de communes Thelloise,*

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à certains fonctionnaires ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes Pays de Thelle et Ruraloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes la Ruraloise,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 portant modification des statuts de la Communauté de communes Pays de Thelle et Ruraloise en Communauté de communes Thelloise, notamment,

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 en date du 09 janvier 2017 portant élection du Président ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 en date du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 11 mai 2018 détachant Mme Véronique CANDOTTI, Administrateur territorial sur l'emploi fonctionnel de Directeur général des services de la Communauté de communes Thelloise ;

Considérant que le volume des affaires traitées nécessite, dans un souci de bonne administration des affaires communautaires, d'accorder une délégation de signature à un fonctionnaire d'autorité ;

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Madame Véronique CANDOTTI, administrateur territorial, détachée dans l'emploi fonctionnel de directeur général des services de la Communauté de communes Thelloise, à l'effet de signer tous actes, arrêtés, contrats, conventions, marchés, décisions, instructions et correspondances, les mandats et pièces comptables y compris la certification de service fait, relatifs à l'administration communautaire à l'exception des rapports au conseil communautaire.

Conformément à la délibération 2017-DCC-004 du 9 janvier 2017, la présente délégation est étendue aux attributions confiées au Président de la Communauté de communes Thelloise par son organe délibérant.

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature sera publié au recueil des Actes Administratifs de la communauté, affiché et notifié à madame Véronique Candotti ainsi qu'à monsieur le trésorier de Neuilly en Thelle, receveur de la communauté de communes Thelloise.

Le Président,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions du décret n°65-25 du 11 janvier 1965 modifié, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

NOTIFIE A L'AGENT LE

Signature de l'agent

01 JUIN 2018

A Neuilly en Thelle, le 31 mai 2018

Le Président,

Jean-François MANCEL



DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Considérant la nécessité de signer une convention pour l'organisation d'une demi-journée de formation intitulée : « gestes et postures », pour le Relais des Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise ;

DECIDE

Article 1 : D'autoriser la signature d'une convention auprès du Centre Régional de Formation Professionnelle de Picardie, Croix Rouge française - avenue Jacqueline Mallet, 60260 LAMORLAYE - pour l'organisation d'une demi-journée de formation intitulée : « gestes et postures », qui aura lieu le samedi 14 avril 2018 de 9h à 12h, pour le Relais des Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise.

Article 2 : D'engager la somme de 449.00€.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180411-2018-DP-004-AU

Neuilly en Thelle, le 11 avril 2018

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2018

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,



Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

thelloise.fr

[thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Considérant l'intérêt d'organiser une journée pédagogique à la Ferme de Richemont pour le Pôle Petite Enfance, Halte-Garderie Itinérante et Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise ;

DECIDE

Article 1 : D'engager la somme de 498,00 € TTC auprès de la Ferme de Richemont, M. Botterman Eric – 226 Hameau de Richemont, 60730 Lachapelle Saint Pierre – pour l'organisation d'une journée pédagogique qui se déroulera le mercredi 27 juin 2018, pour le Pôle Petite Enfance, Halte-Garderie Itinérante et Relais des Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

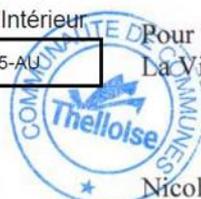
Neuilly en Thelle, le 17 avril 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

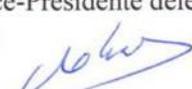
060-200067973-20180417-2018-DP-005-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2018



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,


Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

 thelloise.fr  thelloise  @Thelloise

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Considérant la nécessité de passer un marché de contrôles extérieurs préalables à la réception de travaux de renforcement et de création de réseaux d'assainissement dans différentes communes ;

DECIDE

Article 1 : D'engager la somme de 131 948,65 € HT (soit 158 338,38 € TTC) auprès de l'entreprise SATER, représentée par M. BOUTILLIER José, sise, Rue du Bras – BP 40135 – Tatinghem – 62504 SAINT OMER Cedex – pour les contrôles extérieurs préalables à la réception de travaux de renforcement et de création de réseaux d'assainissement dans différentes communes ;

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 02 mai 2018

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180502-2018-DP-006-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2018



Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

thelloise.fr

[thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@Thelloise](https://www.instagram.com/Thelloise)

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Considérant l'intérêt d'organiser un spectacle pour les fêtes de fin d'année pour le Pôle Petite Enfance, Halte-Garderie Itinérante et Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise ;

DECIDE

Article 1 : D'engager la somme de 790,00 € TTC auprès de « Spectacles BRUN-FACCIO », 6 Allée des Eboutures, 60580 COYE LE FORET – pour l'organisation d'un spectacle « Le bonhomme de neige » qui se déroulera le vendredi 7 décembre 2018 à 10 heures à l'Espace Parisis Fontaine, 60430 NOAILLES.

Article 2 : Les frais de transport et les charges sociales sont assumés par « Spectacles BRUN-FACCIO ». Les droits d'auteur seront à la charge de l'organisateur et seront réglés directement à la SACD.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 03 mai 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180503-2018-DP-007-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2018



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,

Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

thelloise.fr

[thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Considérant l'intérêt d'organiser un spectacle pour les fêtes de fin d'année pour le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise ;

DECIDE

Article 1 : D'engager la somme de 590,00 € TTC auprès de « Spectacles BRUN-FACCIO », 6 Allée des Eboutures, 60580 COYE LE FORET – pour l'organisation d'un spectacle « La forêt de général hibou » qui se déroulera le jeudi 13 décembre 2018 à 10 heures à la salle des fêtes, rue Fortin Hermann, 60250 HEILLES.

Article 2 : Les frais de transport et les charges sociales sont assumés par « Spectacles BRUN-FACCIO ». Les droits d'auteur seront à la charge de l'organisateur et seront réglés directement à la SACD.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 03 mai 2018

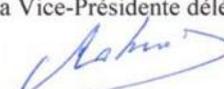
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180503-2018-DP-008-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2018

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,



Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

 theloise.fr

 theloise

 @Thelloise

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Considérant l'intérêt d'organiser un spectacle pour les fêtes de fin d'année conjointement avec la mairie de CHAMBLY, pour Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Thelloise ;

DECIDE

Article 1 : D'engager la somme de 295,00 € TTC auprès de « Spectacles BRUN-FACCIO », 6 Allée des Eboutures, 60580 COYE LE FORET – pour l'organisation d'un spectacle « Le petit monde de Julie » qui se déroulera le lundi 17 décembre 2018 à 10 heures au gymnase Aristide Briand, 60230 CHAMBLY.

Article 2 : Les frais de transport et les charges sociales sont assumés par « Spectacles BRUN-FACCIO ». Les droits d'auteur seront à la charge de l'organisateur et seront réglés directement à la SACD.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 03 mai 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

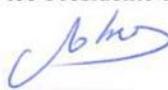
060-200067973-20180503-2018-DP-009-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2018



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,


Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

 theloise.fr

 theloise

 @Thelloise

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2018 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Nicole ROBERT, Vice-Présidente ;

Vu la consultation lancée le 25 janvier 2018 pour la prestation de services et la mise en œuvre de l'article 27 et 78 à 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres après procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation ;

Vu le budget de l'année 2018 adopté lors du Conseil communautaire du 13 avril 2018 et notamment l'inscription en section fonctionnement de ce document budgétaire de crédits permettant le nettoyage des bâtiments communautaires ;

DECIDE

Article 1 : De retenir l'offre d'Application Service, 200 rue des Entrepreneurs, Parc d'Activités Lecuru, - 60610 LACROIX SAINT OUEN, pour un montant maximum annuel de l'accord-cadre de 45 000,00€ HT ;

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20180509-2018-DP-010-AU

Neuilly en Thelle, le 09 mai 2018

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/2018

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Finances,



Nicole ROBERT

Communauté de communes Thelloise

7 Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle - Tél.03.44.26.99.50 - Fax.03.44.26.99.77

thelloise.fr

thelloise

@Thelloise